

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt trois, le vingt trois février à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montferrier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric LAFFONT – Maire.

Présents : LAFFONT Frédéric. LAFFONT Didier. BIROUSTE Elisabeth. NICOLAS Gérard. SAVARY Nicolas. ECHEGOYEN Isabelle. REY Vanessa. SERIN Monique.

Absents excusés : BACCAM Soukhanh. TELLEZ Jean-Paul.

Absent : BENAKCHA Salym

Procuration : Baccam Soukhanh à Rey Vanessa – Tellez Jean-Paul à Laffont Frédéric

Date de convocation : 17/02/2023

Conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, Vanessa REY a été désignée secrétaire de séance parmi les membres du conseil municipal.



Délibération n° 01-2023

Objet : Autorisation de paiement des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des investissements 2022

Le Conseil Municipal de Montferrier, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Autorise M. le Maire à régler les investissements sur l'exercice 2023 dans la limite de 25% des crédits prévus sur l'exercice 2022.

Délibération n° 02-2023

Objet : Approbation du plan de financement des travaux de voirie 2023

Le Conseil Municipal de Montferrier, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Approuve le plan de financement proposé.

Délibération n° 03-2023

Objet : Nouvelle convention avec le Sapin d'or pour la fourniture des repas scolaires

Le Conseil Municipal de Montferrier, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

- Passer la composition des repas de 5 à 4 composantes, à compter du 6 mars 2023, avec le maintien du respect des préconisations nutritionnelles pour le public visé
- Accepte le prix de 5€ HT soit 5.28 € TTC à compter du 01 janvier 2023
- Autorise le Maire à signer la convention

Délibération n° 04-2023

Objet : Avis sur l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

EMET un avis favorable sur l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes du Pays d'Olmes.

Délibération n° 05-2023

Objet : Utilisation des véhicules municipaux par les élus dans le cadre de leurs fonctions.

Le Conseil Municipal de Montferrier, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Approuve cette disposition

Délibération n° 06-2023

Objet : Actualisation du plan de financement de l'aire de loisirs de Labarousse

Le Conseil Municipal de Montferrier, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Approuve ce nouveau plan de financement,

Délibération n° 07-2023

Objet : Création d'un emploi de chargé(e) d'accueil de l'Agence Postale Communale.

Le Conseil Municipal de Montferrier, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide

La création, à compter du 1^{er} Avril 2023, d'un emploi de chargé(e) d'accueil de l'Agence Postale Communale dans le grade d'adjoint administratif territorial à temps non complet

Délibération n° 08-2023

Objet : Désignation représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des charges Transférées (CLECT)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Décide de désigner pour représenter la commune au sein de la CLECT :
Monsieur Frédéric LAFFONT.